

Phase 2 : du lundi 28 avril 2025 07h00 au vendredi 23 mai 2025 19h00
selon le plan suivant

La rue du Bocage (RD549) sera barrée et la circulation sera interdite à tout véhicule
(excepté les véhicules de secours et de l'entreprise Eurovia)
pendant l'exécution des travaux d'aménagement et de voirie,
du N° 9 (juste après l'intersection avec le chemin des Coprins)
vers et jusqu'à l'intersection avec la rue des Chanterelles



Une déviation sera organisée par la rue de Beausoleil (RD32) et Rd 275